



# USFEN-FP PARIS

Comité départemental 75 de la 2FOPEN-JS  
Fédération Française Omnisports des Personnels de l'Éducation Nationale et Jeunesse et sports  
Adresse : Chez François BOULET, 8 rue du Docteur Paquelin - 75020 PARIS  
Mail : comite75@2fopen.com



## Descriptif des stages de voile sur monocoque 52 pieds de 14 jours en Thaïlande, au départ et retour de Phuket

COORDINATRICE DU STAGE : Nicole BREGÉARD (\* voir bas de page 2)

2 possibilités de dates :

**Stage 1 : du samedi 22 février (18h) au samedi 7 mars 2020 (9h)\***

**Stage 2 : du samedi 7 mars (18h) au samedi 21 mars 2020 (9h)**

congés scolaires d'hiver 2020 : zone C : 08/02 au 24/02 ; zone B : 15/02 au 02/03/2020 ; \* zone A : 22/02 au 09/03/2020.

### Zone de navigation dans le sud de la Thaïlande :

Une eau cristalline, une brise au souffle tiède, des plages de sable blanc...

Ce stage se déroule dans une des régions les plus exotiques du monde. Des criques retirées bordées de monolithes de calcaire majestueux et de nombreuses îles entourées de plages de sable blanc éclatant se trouveront sur votre chemin. Au large, se trouvent des récifs coralliens parsemés de couleurs éblouissantes : marron, orange, vert et bleu. Les parcs marins font office de réserves naturelles afin de protéger les oiseaux tropicaux et la faune marine abondante. L'exploration de ces eaux est un véritable voyage dans un paradis resté intact. Découvrir la culture locale, goûter la cuisine locale, ou encore faire de la plongée libre font partie des nombreux plaisirs à vivre lors d'un stage en voilier à Phuket. Les eaux de la côte est de Phuket sont situées dans un bras protégé de la mer d'Andaman ; les conditions de navigation sont donc excellentes et sûres toute l'année. Sur la côte ouest de la Thaïlande, la mousson du nord-est commence en novembre jusqu'à mai, avec laquelle se lèvent des vents de secteur nord-est de 10 à 20 nœuds. Les températures sont agréables, l'amplitude des marées peut dépasser deux mètres. Les courants de marées sont donc sensibles dans les canaux étroits. *Le programme de navigation n'est pas défini et sera lié aux conditions de navigation (vent et mer), du niveau et des préférences des équipiers dans le temps passé en visite des îles.*



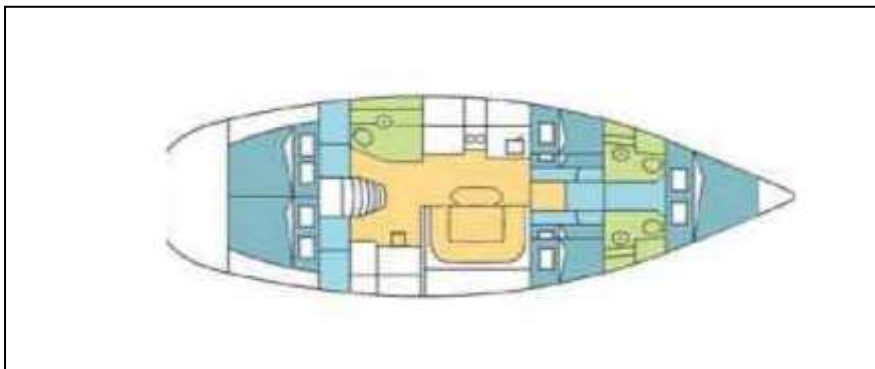
### Avec un encadrement qualifié :

William FOUQUET, chef de bord bénévole diplômé (RYA/MCA Yachtmaster), secondé par François BOULET, chef de quart.

Vous apprendrez ou vous vous perfectionnerez dans le maniement de la barre et le réglage des voiles, la lecture des cartes, la préparation d'une route, le choix des escales, la météo et la sécurité... La navigation de nuit est non autorisée, mouillage chaque soir. Tout niveau accepté mais savoir nager 50 mètres.

Les stagiaires sont placés sous la responsabilité de l'encadrement et doivent respecter les consignes données par celui-ci. Il est en droit de débarquer un équipier dont l'attitude irait à l'encontre des consignes de sécurité du groupe.

En dehors des heures de navigation, sous la responsabilité de l'encadrement, il pourra être pratiqué natation, nage avec palmes, masque et tuba, randonnée, escalade, kayak...



### Un bateau confortable :

Voilier Harmony 52, monocoque habitable de croisière construit par le chantier Poncin Yachts. Voilier à quille fixe, gréé en sloop fractionné, de 15.65m de long, surface de voilure au près 127.00 m2 avec 10 couchettes en 5 cabines de 2 à partager, douche de pont, générateur etc.

**Formalités administratives :** La durée de validité du passeport doit être d'au moins six mois à compter de la date d'entrée sur le territoire thaïlandais.

Le passeport ne doit pas être abîmé ni comporté d'anomalies particulières.

*Prévoir un visa touristique si le stagiaire souhaite prolonger son séjour au-delà de 30 jours (formalité à votre charge)*

**Formalités sanitaires :** aucune imposée\*, prévoir néanmoins les produits de protections (soleil, moustiques...). Le stagiaire s'engage à informer l'encadrement de toute pathologie ou allergie dont les conséquences peuvent se trouver aggravées par un recours médical. Il est impératif d'apporter les médicaments\* correspondant aux traitements en cours.

\*Voir site gouvernemental : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) ou guide touristique.

**Participation et paiement :** 1440 €\* (payer en 3 fois).

Enfant accepté au-dessus de 10 ans sous la responsabilité de son représentant légal.

Ceci inclut la location du bateau, l'encadrement technique, l'assurance du bateau, l'assistance aux personnes et rapatriement obtenus par la licence, la literie et linge de bord et serviettes de toilette. (prévoir serviette de bain).

**Non compris :** la licence assurance obligatoire 2fopen-JS, la caisse de bord pour les frais de carburant, les frais de port et de mouillages, les formalités administratives et la nourriture pendant la croisière, (compter environ 15€ par jour), l'avion et les transferts jusqu'à la base, l'assurance annulation.

*Si vous n'êtes pas rattaché à un Comité départemental, la licence sera prise auprès du comité USFEN-FP Paris. (Fiche de prise de licence sur demande). Lors de la prise de votre licence annuelle, nous vous conseillons de prendre l'assurance IA+ proposée à 11€, par la fédération.*

**ACOMPTE:** 440 € lors de l'inscription, 2<sup>ème</sup> acompte de 500 € versé à votre convenance,

**PAIEMENT DU SOLDE :** solde à effectuer avant le 10 février 2020.

### Annulation de stage :

Tout désistement doit être signalé au plus tôt par mail ou par courrier.

En cas d'annulation avant la date du 10/02, l'acompte reste acquis. Après cette date, les frais de résolution seront calculés au réel. Se renseigner auprès du comité. En cas d'annulation du stage par le comité, le remboursement des sommes versées sera effectué sans dommages et intérêts.

### Assurances annulation et multirisque voyages facultatives :

Vous pouvez, si vous le souhaitez, souscrire une assurance complémentaire.

La fédération propose deux offres d'assurance voyage **MONDIAL ASSISTANCE** et cette souscription doit impérativement être effectuée au moment de l'inscription. \* Age à la date de la souscription du contrat

**Assurance annulation seule :** 3,20 % du coût du séjour -> 46€

**Multirisque voyages :** - 60 ans\* : 4,375 % du coût du séjour -> 63€) *âge à la date de la souscription du contrat*  
+ 60 ans\* : 5,125 % du coût du séjour -> 74€)

Nous tenons à votre disposition les conditions et garanties d'assurance Mondial Assistance Ou voir sur le site internet [www.2fopen.com](http://www.2fopen.com), onglet tourisme

**Tous renseignements par mail auprès du comité : [comite75@2fopen.com](mailto:comite75@2fopen.com)**

**Par téléphone auprès de Nicole BREGEARD jusqu'au 7/10/2019 au 06 07 50 51 27**

**Après cette date auprès de William FOUQUET du 7/10/2019 au 31/12/2019 au 06 27 14 06 95**